

# Le petit journal du RAMPE

N°5 avril 2018



Après la neige, le vent, le verglas, le printemps pointe gentiment le bout de son nez. Histoire de se réchauffer, nous vous proposons de nouvelles animations pour la semaine thématique du mois d'avril. Direction les EHPAD de notre territoire pour découvrir la médiation animale ou encore l'espace Snoezelen en compagnie des personnes âgées.

A travers ce numéro, zoom sur les neuro-sciences et sur une activité manuelle tout en douceur.

Toute l'équipe vous souhaite une bonne lecture.

## Aubigné Racan :

place des AFN  
72800 Aubigné Racan  
02.72.88.51.34  
[rampeaubigne@comcomsudsarthe.fr](mailto:rampeaubigne@comcomsudsarthe.fr)

## Pontvallain :

Mairie  
72510 Pontvallain  
02.85.29.12.20  
[rampepontvallain@comcomsudsarthe.fr](mailto:rampepontvallain@comcomsudsarthe.fr)

## Le Lude :

10 boulevard George Sand  
72800 le Lude  
02.52.60.12.65  
[rampelelude@comcomsudsarthe.fr](mailto:rampelelude@comcomsudsarthe.fr)

# Actualités



## Semaine thématique d'avril

Comme avant chaque période de vacances scolaires, nous vous proposons une semaine thématique du mercredi 18 au mardi 24 avril.

Celle-ci est ouverte aux professionnelles mais également aux familles.

- Mercredi 18 :

**Mercredi ludique** (jeux libres et motricité) à la salle des fêtes de St Jean de la Motte. Séance de 9h30 à 11h30 (ouvert aux 0/ 6 ans)

**Découverte des textures** à l'accueil périscolaire de Requeil. Séances à 9h30 et 10h30

- Jeudi 19 :

**Atelier Sonezelen** à l'EHPAD de Mayet. Séance à 10h

**Atelier médiation animale** au Foyer des Lilas du Lude. Séances à 9h45 et 10h45

**Conférence** sur les albums pour les jeunes enfants à 20h15 à la Flèche. Possibilité de covoiturage

- Vendredi 20 :

**Atelier cuisine** à la salle polyvalente du groupement scolaire de Vaas. Séances à 9h30 et 10h30

- Lundi 23 :

**Baby yoga, relaxation** pour les enfants de plus de 2 ans, salle Auguste Delaporte à Coulongé. Séances à 9h30 ou 10h30

- Mardi 24 :

**Atelier peinture** « les petites tortues » à la salle du RAM à Mansigné (à côté de l'église). Séances à 9h30 et 10h30

**Atelier Montessori** au multi-accueil du Lude. Séances à 9h et 10h

**Soirée échanges professionnels** à 20h au RAM d'Aubigné Racan

**Toutes ces animations sont gratuites mais sur inscription  
(même la soirée échanges)**

**au 02.85.29.12.20 ou 02.72.88.51.34 ou 02.52.60.12.65.**

## **Logiciel RAMPE**

Nous possédons désormais un logiciel identique aux services multi accueil et enfance-jeunesse.

Lors de nos échanges téléphoniques ou en rendez-vous nous sommes amenées à vous poser certaines questions telles que votre adresse postale, votre métier, la date de naissance de vos enfants...

Ces données ont pour but de créer une fiche famille dans ce logiciel, qui vous suivra au fil des services. Ainsi, lorsque votre enfant entrera à l'école et fréquentera l'accueil de loisirs, votre dossier sera en partie prêt.

## **Prendre rendez-vous à la DIRECCTE**

La DIRECCTE qui a pour mission d'informer sur la législation du particulier employeur, du code du travail... a ouvert une plate-forme de rendez-vous via son site internet.

Connectez-vous , choisissez le créneau souhaité et remplissez le formulaire.

<http://pays-de-la-loire.direccte.gouv.fr/La-Direccte-en-Sarthe>

## **Formation continue**

Nouvelle thématique sur *l'éveil musical* les samedis 29 septembre et 13 octobre à Lude. Prochaine session *SST* (premier secours) les samedis 12 et 19 Janvier 2019. L'inscription se fait auprès du RAM 02 72 88 51 34.

## **Job dating**

Nous envisageons d'organiser le *mercredi 30 mai* à 19h30 au multi accueil du Lude un job dating; mais en quoi cela consiste !?

- Vous êtes professionnelle et avez des places de disponible en ce moment ou d'ici la fin d'année
- Vous êtes parent et à la recherche d'un mode de garde

Nous vous proposerons un espace pour faciliter les rencontres. Durant environ 10 minutes vous pourrez échanger sur vos pratiques, vos attentes pour les parents . Si le contact passe vous pourrez convenir d'un deuxième rendez-vous, cette fois au domicile.

Si vous êtes intéressés, merci de nous contacter avant le *27 avril* afin d'organiser conjointement cet évènement.



## Atelier signe avec bébé

### Qu'est-ce que la langue des signes avec bébé?

« Dans les années 80, Joseph Garcia, un spécialiste de la langue des signes américaine constatait que les enfants qui grandissaient dans des familles dont au moins un des parents était sourd (et utilisait la langue des signes), pouvaient communiquer bien plus tôt que leurs petits camarades du même âge de familles entendantes qui n'évoluaient pas dans un univers de signes et qui devaient attendre le développement de la parole.

Il se mit à faire découvrir au grand public, les avantages de l'utilisation de signes tirés de la langue des signes avec les bébés entendants.

Parallèlement, Linda Acredolo et Susan Goodwyn de l'université de Californie, pionnières incontournables, montraient que les enfants qui ne savaient pas encore parler utilisaient spontanément et naturellement des gestes pour communiquer. »

Dès 8 mois, quelques signes apparaissent chez l'enfant comme « au revoir », « envoyer un baiser », faire « bravo », faire « chut »...

Pourquoi ne pas lui fournir d'autres signes et élargir son vocabulaire ?

Ils lui permettront de mieux se faire comprendre en attendant que la parole se mette en place.

Pauline POIROT vous propose de vous sensibiliser à la communication non verbale avec l'enfant.

Ces temps sont ouverts aux enfants (de moins d'un an) accompagné d'un ou de ses parents (n'hésitez pas à la contacter même si votre enfant a plus d'un an)

Pour participer il est nécessaire de s'engager sur minimum 5 des 6 séances qui auront lieu les jours suivants au RAM d'Aubigné-Racan de 10h à 11h (séances de 45 minutes) les dates pourront être réajustées en fonction des possibilités des participants :

Lundi 9 avril

Lundi 16 avril

Lundi 23 avril

Lundi 30 avril

Lundi 7 mai

Lundi 14 mai

Informations et inscription auprès de Pauline Poirot au 06.74.16.24.32

# Législation

Nous avons appris récemment que les congés pour évènements personnels ont connu des modifications. Pour rappel, ils sont payés sans condition d'ancienneté et sont assimilés à des jours d'accueil dans la détermination des congés annuels.

Il est cependant impératif de présenter aux employeurs un justificatif.

- Mariage du salarié 4 jours ouvrables
- Conclusion d'un PACS 4 jours ouvrables
- Mariage d'un enfant 1 jour ouvrable
- Décès d'un enfant 5 jours ouvrables
- Décès d'un conjoint, partenaire PACS ou concubin 3 jours ouvrables
- Décès d'un père, mère, beau-père, belle-mère, frère et sœur 3 jours ouvrables
- Décès d'un grand père, d'une grand-mère 1 jour ouvrable
- Naissance ou adoption 3 jours ouvrables
- Journée d'appel de préparation à la défense 1 jour ouvrable
- Annonce de la survenance d'un handicap chez un enfant 2 jours ouvrables

Ces jours doivent être pris au moment de l'évènement, ou en accord avec l'employeur dans les jours entourant l'évènement.

Ils ne sont pas dus lorsqu'ils surviennent sur une période de congés payés.

Les jours d'absence se décomptent à partir de la date d'évènement.

## **Congé enfant malade**

Pour précision en tant qu'assistante maternelle vous avez droit à 3 jours enfants malade par an (5 si l'enfant à moins de 1 an ou si vous assumez la charge de 3 enfants ou plus de moins de 16 ans).

# Santé

## **Nouveau carnet de santé de l'enfant**

Le ministère des solidarités et de la santé a publié le nouveau carnet de santé de l'enfant, qui entrera en vigueur le 1er avril 2018.

Ce document a été mis à jour sur la base de recommandations du Haut Conseil de la Santé Publique (HCSP) afin de tenir compte des avancées scientifiques et des attentes des professionnels de la santé et des familles.

Voici quelques recommandations :

- Utiliser des biberons sans bisphénol A et de préférence en verre
- Ne pas exposer un enfant de moins de 3 ans dans une pièce avec la télévision, même s'il ne la regarde pas
- Utiliser un lit à barreaux sans tour de lit et faire dormir l'enfant jusqu'à 6 mois minimum dans la chambre des parents, si possible. Cela réduirait le risque de mort subite du nourrisson
- Aérer 10 minutes chaque jour et réduire le nombre de produits toxiques (détergent, parfum d'intérieur, bougies...) au profit de produits naturels tels que le vinaigre blanc
- Utiliser du matériel de puériculture et jouets homologués normes CE ou NF
- ...

Dans ce carnet de santé se trouvent également des conseils pour faire face aux pleurs de l'enfant et ainsi prévenir le syndrome du bébé secoué.

L'autre grand changement réside dans les courbes de croissance garçon-fille. L'INSERM a observé en collaboration avec des médecins généralistes et pédiatres 261 000 enfants. Leurs observations ont conduit à des modifications de ces courbes, et ce pour chaque sexe.

Les courbes des deux sexes sont désormais dissociées avec en plus l'apparition de l'indice de masse corporelle.

Le développement n'est pas similaire avec notamment des pic de croissance à des périodes d'âges différentes, ce que met en avant ce nouveau carnet de santé.

Pour la partie vaccination, les enfants nés depuis le 1er janvier 2018 doivent recevoir 11 vaccins). Sont désormais obligatoires ceux contre la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite, la coqueluche, l'*Haemophilus influenzae* de type b, l'hépatite B, le pneumocoque, le méningocoque C, la rougeole, les oreillons et la rubéole.

En tant que professionnelle de l'accueil à domicile vous êtes garantes de la sécurité et du bien être des enfants.

Dans ce cadre, vous êtes tenues de vous assurer que chaque enfant est à jour dans son calendrier vaccinal.

En cas de non respect et si contamination il devait y avoir, vous seriez responsable (responsabilité civile).

Le carnet de santé étant un support personnel, il vous faudra demander aux parents une photocopie de la page vaccination, et ce dès changement .

Ces changements vont être inscrits prochainement aux obligations professionnelles établies par le Conseil Départemental.

## CARNET DE SANTÉ

Confidentiel

Prénom : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_

# Développement du jeune enfant

## Les neuro-sciences cognitives

Cette discipline étudie le fonctionnement du cerveau de l'enfant afin de mieux comprendre comment celui-ci raisonne, mémorise, perçoit ...

Voici 5 idées reçues expliquées autrement du point de vue des neuro-sciences :

- les jeunes enfants ne gardent aucun souvenir

Jusque dans les années 1970 les bébés étaient opérés sans anesthésie (et oui ça fait froid dans le dos à la lecture !). Même s'il est vrai que nous n'avons pas de vrais souvenirs de notre toute petite enfance, c'est-à-dire avant 3-4 ans, ils sont bien présents, enfouis quelque part.

Les expériences positives et négatives vécues par les enfants ont des effets pour le restant de leur vie. Elles influencent le développement du cerveau mais également nos compétences sociales, émotionnelles et intellectuelles.

- tout se joue avant 6 ans

Durant les 5ères années, nos expériences laissent des traces indélébiles, mais cela n'est pas figé à vie.

L'apprentissage d'une nouvelle langue, d'une nouvelle discipline va développer de nouvelles connexions, de nouveaux circuits neuronaux. Alors certes on n'apprend pas aussi facilement à 40 ans qu'à 4 ans, mais c'est possible.

- « il parlera tard comme son père, c'est génétique »

Cette idée reçue est véhiculée depuis longtemps, et on entend fréquemment des adultes dire qu'un enfant a le mauvais caractère de son grand père, qu'il est boudeur comme sa maman ...comme si nous étions déjà pré-déterminé génétiquement.

Nous savons aujourd'hui que le cerveau se développe considérablement de la conception à un an et que cela est possible grâce aux interactions entre les gènes reçus et les expériences issues de notre environnement.

- il faut multiplier les activités dirigées pour que l'enfant apprenne

L'activité dirigée n'est pas la seule manière de stimuler le cerveau et donc les apprentissages. L'enfant grandit par le biais des interactions, du jeu libre, des expériences sensorielles, et en dormant !

- la frustration fait grandir, il doit apprendre la vraie vie et ce dès le plus jeune âge

Les données scientifiques sur le fonctionnement du cerveau s'oppose à l'éducation autoritaire. Plus l'enfant est élevé dans un contexte chaleureux, empathique, plus les aires affectives de son cerveau se développent et plus il a de chances d'être lui-même empathique.

La bienveillance, l'écoute et l'empathie favorisent le développement des capacités cognitives de l'enfant comme la compréhension, la mémorisation, la motivation, l'attention, mais aussi la créativité. A l'inverse le stress engendré par l'inattention ou l'agressivité freine cet apprentissage.



*Inspiré par les sites [prodelapetiteenfance.fr](http://prodelapetiteenfance.fr) et [hoptoys.fr](http://hoptoys.fr) pour l'image*

# Zoom sur une pédagogie



## La pédagogie Pikler Loczy

Emmi Pikler, pédiatre et psychopédagogue hongroise fût à l'origine de la création d'une pouponnière (institut Loczy) à Budapest où étaient accueillis des enfants orphelins et abandonnés.

Cette « maison » créée en 1947 est devenue célèbre grâce à sa pédagogie innovante basée sur le respect de l'activité libre et autonome de l'enfant. Les conditions d'accueil y étaient révolutionnaires pour l'époque car basées sur le respect de l'enfant, de son rythme, de ses envies, le tout avec pour outil principal l'observation.

Emi Pikler a mis en avant certaines choses qui peuvent nous paraître aujourd'hui évidentes :

- « le processus de développement est programmé et se déroule spontanément, dans un ordre donné ». Cela signifie qu'il n'est pas nécessaire de précipiter les choses mais qu'il faut laisser le temps au temps tout en faisant confiance à l'enfant. L'enfant marchera donc par lui-même un jour.
- L'activité spontanée joue un rôle dans le développement car en expérimentant et en prenant plaisir, l'enfant se construit.
- Se mouvoir participe à la « construction d'une sécurité intérieure et d'une conscience de leur propre valeur, ainsi ils développent un esprit d'initiative, une curiosité et un intérêt pour la découverte du monde ». L'enfant acquiert à la fois prudence et assurance.
- Pour favoriser leur curiosité, leur envie de découvrir, il est nécessaire que l'enfant ait une relation de confiance avec l'adulte qui l'accompagne.
- L'environnement au sein duquel l'enfant évolue reste une clé importante. Privilégier les éléments du quotidien (casserole, cuillère en bois), de la nature... vous serez surpris ce que les enfants sont capables d'en faire !

# Déglutition et apprentissage du verre



Petit à petit l'enfant grandit et acquiert de l'autonomie. Lassé du biberon il souhaite découvrir le monde et se trouve bien tenté par les verres adultes qui se trouvent sur la table !

Il faut savoir que le bébé avale la bouche ouverte en tétant alors qu'à l'inverse nous avalons la bouche grande fermée. Dès l'âge d'un an l'enfant commence cette évolution, notamment en pointant le bout de sa langue au palet. D'ailleurs pour boire au verre il faut réduire l'ouverture de la bouche, au risque de renverser.

Faciliter cette acquisition passe par l'équipement. Petit zoom sur les ustensiles adaptés pour les jeunes enfants :

- Dès l'âge de 9 mois vous pouvez lui proposer un verre avec une paille coupée, un verre anti fuite ou encore un verre 360°
- Vers un an l'enfant peut commencer à boire dans un « verre de grand » avec l'aide d'un adulte
- Puis vers 18 mois, vous verrez qu'il n'a plus besoin d'aide, même si quelques fuites d'inattention arrivent parfois

L'acquisition de l'autonomie passe par l'expérience, la bienveillance mais aussi par les échecs car c'est en faisant qu'on apprend !

N'hésitez pas à le faire participer s'il renverse, (nettoyer avec un essuie-tout, un torchon), ça lui permet de comprendre ce qui s'est passé et de réparer son acte. Grandir passe aussi par là !



# Les p'tits bricoleurs

## Mousse arc en ciel

Matériel : du bain moussant, très peu d'eau, des colorants alimentaires, un batteur électrique, un bac ou bassine

1/ verser le bain moussant dans le bac puis ajouter un peu d'eau et les colorants

2/ utiliser le batteur électrique pour apporter de la consistance à la mousse et mélanger les couleurs

Place maintenant à la manipulation, toute en douceur !



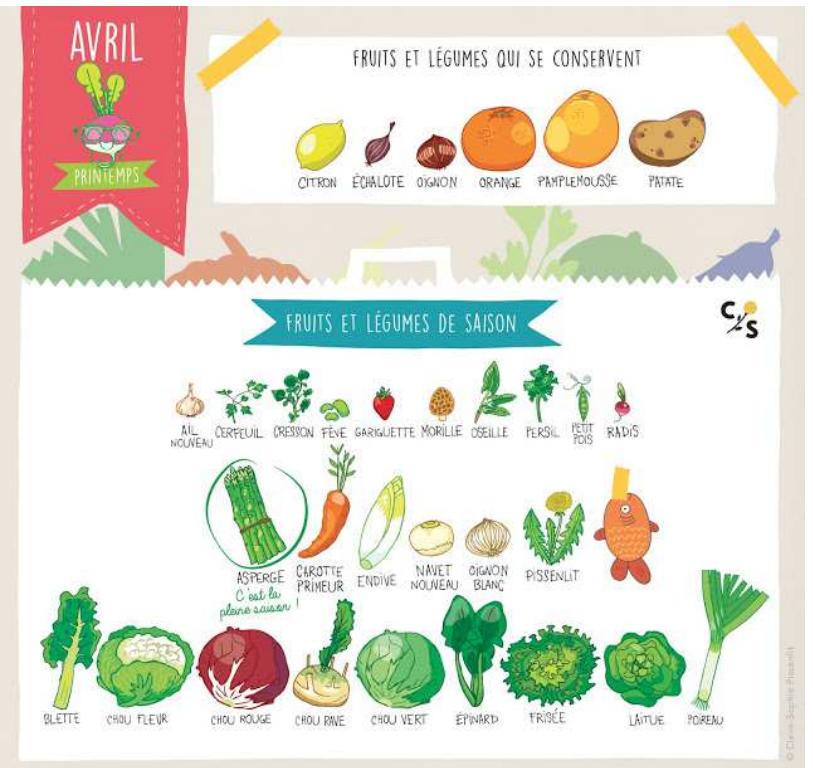
# Les p'tits marmitons

## A la découverte d'un blog

Dans ce petit journal, pas de recette mais la découverte d'un blog culinaire qui nous aide à consommer des fruits et légumes de saison.

Et oui, pas toujours facile de savoir quoi manger et surtout quand.

Zoom sur le mois d'avril avec [pissenlit-au-jardin.blogspot.fr](http://pissenlit-au-jardin.blogspot.fr)

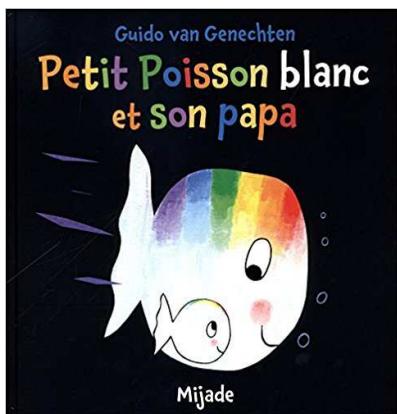


# La sélection littéraire



Mon amour d'Astrid Desbordes et Pauline Martin aux éditions Album jeunesse

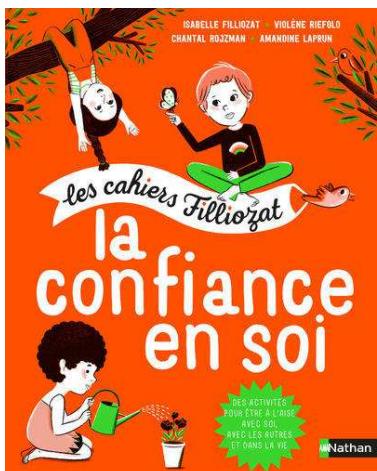
*Inventaire des moments de vie partagés par une mère et son enfant*



Petit poisson blanc et son papa de Guido Van Genechten aux éditions album éveil de la jeunesse

*La papa de la tortue est le plus fort, celui de la baleine le plus grand...et celui de petit poisson blanc*

*le plus gentil !*



Les cahiers Filliozat sur la thématique de la confiance en soi aux éditions Nathan jeunesse

*Un cahier d'activités pour aider l'enfant à s'adapter aux situations nouvelles.*

*Un support dans la continuité de la parentalité*

*positive*



# Coordonnées utiles

Services des agréments du Conseil Général de la Sarthe :  
02.43.54.72.33 et [cg72.fr](http://cg72.fr)

Circonscription de la solidarité départementale de la Vallée du Loir. Antenne de Mayet: 02.43.38.18.20

Conseil des Prud' Hommes : 02.43.77.23.90

DIRECCTE : 02.72.16.44.00

CIDFF : 02.43.54.10.37 (permanence mercredi après-midi et jeudi matin uniquement)

FEPEM : [www.fepem.fr](http://www.fepem.fr) et 0825 07 64 64



IRCEM : 0980 980 990 et [www.ircem.fr](http://www.ircem.fr)

PAJEMPLOI : 0 820 00 72 53 et [www.pajemploi.fr](http://www.pajemploi.fr)

POLE EMPLOI : 39 49

Assurance maladie : 36.46 et [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)

CAF de la Sarthe : 0810 25 72 10 et [caf.fr](http://caf.fr)

MSA de la Sarthe : [msa-mayenne-orne-sarthe.fr](http://msa-mayenne-orne-sarthe.fr)

CRCESU : [www.cr-cesu.fr](http://www.cr-cesu.fr)

## Partenaires du Relais Assistantes Maternelles:

